

N°102 | avril 2024



Une modification du plan local d'urbanisme tournée vers l'avenir et respectueuse de l'environnement

L'arrivée du printemps est l'occasion de nous réjouir et de profiter de la nature généreuse dont nous bénéficions tous. Cet environnement privilégié est le fruit de la protection jalouse et vigilante exercée par les conseils municipaux successifs, depuis fort longtemps. Notre municipalité ne déroge pas à la règle. C'est pour nous l'occasion d'y revenir au moment de l'aboutissement de la modification du plan local d'urbanisme. Peu de modifications en réalité et qui vont toutes dans le sens d'une amélioration de notre vie quotidienne, dans le respect de notre environnement. Qu'on en juge.

Parlons d'avenir : développement durable et paysages

Dans ce volet on notera l'uniformisation de l'aspect des clôtures qui enlaidissaient parfois nos chemins, la protection accrue de notre patrimoine historique (ruines du Castellans, rucher, grottes remarquables) et des terrains proches du collège et du parc naturel. En sauvegardant nos racines et nos paysages nous préparons l'avenir. Un point important, la simplification de la pose de panneaux photovoltaïques, que vous êtes de plus en

plus nombreux à souhaiter et à juste titre car il est indispensable de s'inscrire dans une vision durable de notre développement. Ils pourront désormais être

85% du territoire communal restera naturel... vous avez dit bétonnage ?

implantés sur les toitures sans intégration obligatoire à la couverture de tuiles.

Parlons encore d'avenir: sport et commerce de proximité

Il s'agit du transfert d'une servitude de mixité sociale qui n'avait pas sa place à proximité du collège et se trouvera mieux située dans le centre, près du cours du Beaumont. Il serait surprenant que les habitants ayant bénéficié de la solidarité communale puissent s'émouvoir de la réalisation future de logements aidés, identiques aux leurs, et destinés aux roquefortois. Il sera ainsi possible de réaliser de nouvelles structures sportives et d'accueil pour les enfants dans le secteur du parc des sports à présent résolument tourné vers la jeunesse et le sport. De belles perspectives s'ouvrent à nous dans les années qui viennent ...

Nous engageons également le renouvellement urbain des serres du Beaumont. Cet ensemble déjà ancien et proche des commerces situés sur la route départementale 2085 mérite d'être rénové et transformé. On peut imaginer des commerces encore absents et pourquoi pas un magasin de bricolage ? Les bricoleurs sont nombreux sur la commune...

La solidarité tempérée par la raison

Par solidarité on entend le déplacement de la maison de retraite du Golf dont la modernisation permettra un accueil renforcé de nos aînés, pour lesquels il faut avoir les plus grandes attentions. Ce déplacement, d'une centaine de mètres vers le centre permettra d'éviter la construction d'une dizaine de maisons qui auraient perturbé le quartier et dont on entend parfois dire qu'il faut désormais en limiter le nombre ! Cela permettra la transformation des locaux existants de la maison de retraite en logements. Cette évolution ne modifiera pas significativement les lieux et pourra permettre, par exemple, à de jeunes couples roquefortois d'accéder à la propriété ou de loger à prix raison-

nable de jeunes actifs. Nous sommes heureux d'avoir pu permettre à des enfants du pays de rester dans leur village, ce qu'ils n'auraient pas pu faire sans cela. Nous pouvons également nous réjouir d'avoir pu loger des actifs, notamment des fonctionnaires qui sans cela ne pourraient travailler dans le département. Nous avons besoin de nos jeunes, d'enseignants, de policiers, de soignants, d'artisans et, les accueillir, participe de la vie collective et du confort de tous. Ce devoir de solidarité doit naturellement demeurer à notre échelle. La solidarité doit être tempérée par la raison.

S'occuper de nos anciens, loger nos jeunes et nos actifs est un devoir de solidarité

Donc pas de quoi enflammer les imaginations ni déplacer les foules et, les rares remarques qui ont déjà été déposées lors de l'enquête publique, expriment des inquiétudes légitimes que nous sommes heureux de lever ici, pour l'essentiel.

Michel ROSSI
Maire de Roquefort-les-Pins

Une martingale gagnante pour protéger notre qualité de vie ...

On ne rappellera jamais assez les règles de protection de notre qualité de vie. Nous les avons maintenues envers et contre tout malgré les pressions de toute nature. Tout d'abord la protection de la majorité de notre territoire : 1334 hectares complètement sanctuarisés sur les 2153 hectares du territoire communal (62%) ; sur les 819 hectares constructibles les règles draconiennes du PLU – conservées dans la révision actuelle et sans ouverture à la constructibilité, bien entendu - amènent à un maintien à l'état naturel de 85% de nos espaces. Nous sommes bien loin d'être une terre de conquête pour les promoteurs !

Il n'y aura pas d'immeubles dans les quartiers résidentiels

Il faut ajouter des règles, également maintenues, pour garantir une superficie minimum pour construire (au moins 1500m²), limiter les hauteurs des bâtiments et interdire le fractionnement abusif des propriétés bâties tout en conservant un caractère pavillonnaire traditionnel. Enfin, le caractère strictement limité de l'habitat groupé aux quartiers déjà densifiés dans le passé, ainsi qu'au quartier du Plan, dans lequel nous avons créé le centre village que l'Histoire nous a refusé et qui nous faisait si cruellement défaut. Cette opération singulière n'a pas vocation à être reproduite : il n'y aura aucun immeuble dans les quartiers traditionnels, les règles du Plan local d'urbanisme s'y opposent formellement. C'est exigeant mais c'est ainsi que nous avons bâti un village moderne, avec toutes les commodités, sans vendre notre âme. Un village qui est envié, où l'on s'installe volontiers ce qui protège nos investissements. C'est le prix à payer pour notre art de vivre. Nous savons que cette politique reçoit massivement votre adhésion et nous saurons la défendre.

L'eau potable la moins chère de France !

Une tarification par tranche pour inciter à l'éco-responsabilité

Le 1er janvier 2026, nous allons tous pouvoir bénéficier du tarif de l'eau le moins cher de France. Le contrat de Délégation de Service Public entre la Commune de Roquefort-les-Pins et Veolia arrivera à échéance au 31 décembre 2025. Dès le 1er janvier 2026, Veolia poursuivra la gestion du service, mais ce sera le contrat du littoral de la CASA (ex SILRDV, Antibes et Biot) qui s'appliquera.

L'eau, une denrée rare. A consommer avec modération.

problèmes de sécheresse prolongée que la Côte d'Azur a connus, la baisse des nappes phréatiques et toute la pression sur les ressources d'eau n'auront pas totalement disparu. L'eau reste, et le sera encore plus dans les années qui viennent, une denrée rare. A consommer avec modération. Assurer cette prise de conscience d'une eau précieuse et qui sera de plus en plus rare, c'est

tout le but de la nouvelle tarification qui a débuté au 1er janvier 2024 et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

Le principe ?

Inciter à une diminution globale des consommations avec un tarif

Dès 2024, une baisse des tarifs de l'eau pour 85% des abonnés

progressif à tranches. Il permet de diminuer la facture d'eau de ceux qui

consomment peu (moins de 40 m³ par an) et paient désormais 0,75 € le m³. Il la baisse plus légèrement pour ceux qui débitent jusqu'à 120 m³ par an (1€ le m³), l'augmente progressivement pour la tranche des utilisateurs jusqu'à 500 m³ (1,20 €) et pousse un cran plus haut (1,48€ le m³) pour les consommateurs plus importants (+ de 500 m³). Dans le même temps, les agriculteurs, dont la récente crise a mis les difficultés en lumière, bénéficieront, et cela dès le 1er janvier, d'un tarif deux fois moins élevé : 0,2246 € le m³ contre

ment moins de 500 m³ par an, soit 85% des 3.554 abonnés. Pour les autres, l'objectif est de les amener à une consommation contrôlée, pour la réduire et passer de 8 à 13%. Le résultat recherché de la tarification par tranche : une consommation citoyenne.

En 2026, l'eau la moins chère de France

0,5451 en 2023. Veolia a fait les calculs. Cette nouvelle tarification conduirait à une baisse de la facture pour tous ceux qui consom-

EN 2023

Tarif unique : 1,0901 €/m³

EN 2024

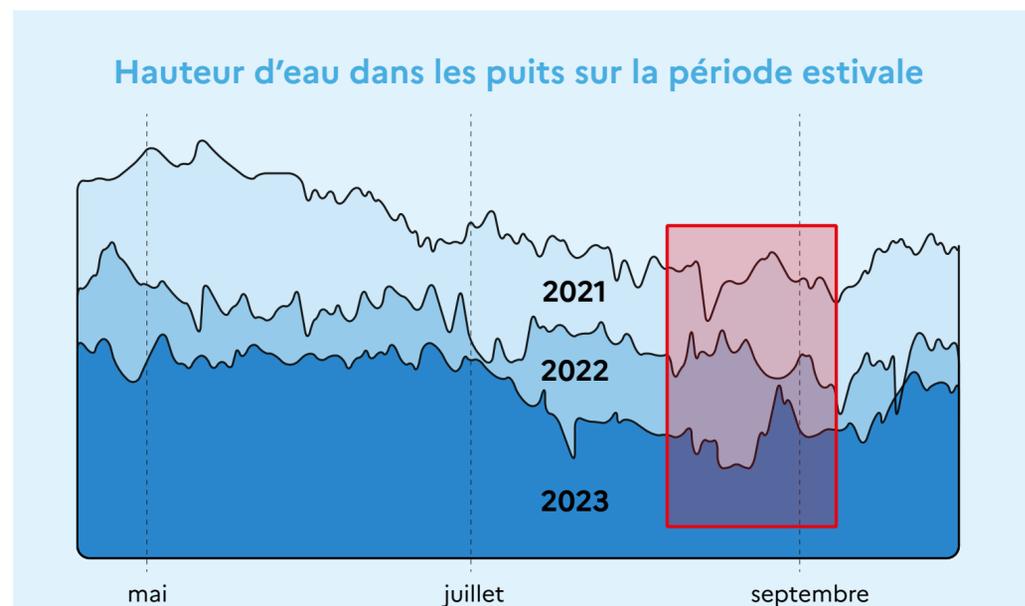
Votre facture se décomposera en 4 tranches de consommation.

Pour 150 m³ d'eau/an à Roquefort-les-Pins, en 2023, une famille payait 163,51€, en 2024 elle paiera 146€.

> Calcul pour 150 m³ d'eau consommés : (0,75€ x 40 m³) + (1,00€ x 80 m³) + (1,20€ x 30 m³) = 146 €/an

Deux chiffres sont à retenir.

Le premier : 1,0901 € le m³, ce que vous avez payé jusqu'à fin 2023. Un tarif unique, quel que soit le volume de consommation annuel. Le second : 0,5651 € le m³, presque la moitié, ce que vous allez payer à partir du 1er janvier 2026 avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat. Votre facture annuelle d'eau en sera d'autant allégée. Mais cela ne veut pas dire qu'à budget égal, vous allez pouvoir oublier les bonnes résolutions et consommer deux fois plus d'eau. Même si le mètre cube sera moins cher, les



Une baisse du niveau des nappes phréatiques préoccupante malgré les récentes précipitations

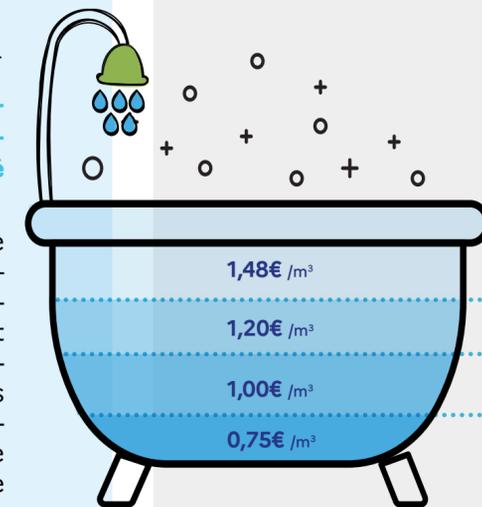
Interview avec Mickaël Boucher, Directeur du Territoire Alpes-Maritimes - Veolia Eau

Pourquoi passer à la tarification par tranche et pour quel bénéfice ?

Trois années sont passées où les états de sécheresse se sont succédés avec un constat clair : les pluies de l'année ne suffisent plus à recharger nos puits. Michel Rossi conscient du problème nous a demandé d'étudier un moyen vertueux et bénéfique pour le consommateur d'économiser l'eau pour protéger nos réserves. Les tranches permettent au consommateur qui maîtrisera sa consommation d'agir sur les réserves d'eau et d'y trouver un bénéfice financier. Nos études permettent d'envisager une baisse de prix dès l'année prochaine pour 85% des Roquefortois.

Les pluies de ces derniers mois nous assurent-elles un été plus serein ?

Les pluies de la fin de l'hiver ont été bienvenues et sont bénéfiques mais n'ont pas permis une recharge complète des puits. Les pluies printanières et la fonte des neiges vont être déterminantes. Il est évident que nous ne pouvons plus agir d'une année sur l'autre, les épisodes de chaleur plus intenses, commencent plus tôt et terminent plus tard, ce sont réellement de nouvelles habitudes de consommation pérennes que nous devons adopter.



85% des abonnés consomment moins de 500m³

Les 40 premiers mètres cubes sont facturés 0,75€/m³ pour tous

EN 2026

A partir de 0,5651 €/m³, l'eau la moins chère de France



Visite de chantiers



Le Puits 187 453 €

- Voirie** 48 270 €
 - Réfection de l'enrobé chemin de la Miaine
 - Réfection chaussée chemin de la Carpenée
 - Création d'une chicane⁽²⁾
 - Reprise des bas-côtés chemin du Puits
 - Création d'un cheminement piétonnier chemin du Puits
 - Reprise de traçages au sol
- Aménagement** 22 937 €
 - Puits des Courraouts⁽¹⁾
 - Pose de barrières sélectives tournantes Hameaux des Cigales
 - Rénovation du mur de soutènement chemin de la Miaine
- Éclairage Public** 28 277 €
 - Rénovation éclairage basse consommation pour 44 points lumineux chemin du Puits
 - Remplacement poteau d'éclairage Chemin Beaume Mêle
- Sécurité** 50 300 €
 - Chicane chemin du Puits
 - Création de trottoir et enrobé chemin du Père Goiran

Notre-Dame 161 975 €

- Voirie** 16 766 €
 - Réfection du pont chemin des Fabrons
 - Évacuation eaux pluviales à la Clauserie
 - Réfection grilles pluviales chemin Beaume Granet
 - Reprise de traçages au sol
- Aménagement** 61 766 €
 - Mur et clôture face au bassin route Notre-Dame
 - Boîte à lire - Place du Commandant Giraud
 - Aménagement liaison chemin des Martels - Pinède
- Éclairage Public** 24 349 €
 - Rénovation éclairage basse consommation pour 40 points lumineux route Notre-Dame
 - Remplacement 11 lanternes pour éclairage basse consommation route de la Colle
- Sécurité** 49 493 €
 - Création de trottoir route Notre-Dame⁽³⁾
 - Remplacement de poteaux incendie

Sinodon Les Trois Feuilles 120 469 €

- Voirie** 73 946 €
 - Réfection d'un avaloir Basse ferme et route de Valbonne
 - Création piste cyclable La Bergerie⁽⁵⁾
 - Remplacement de regards pluviaux et renforcement évacuations
 - Traçages au sol Hauts de Roquefort
- Aménagement** 19 874 €
 - Paysager du Rond-point des 3 feuilles
 - Paysager de l'entrée de Ville - Sinodon⁽⁴⁾
 - Boîtes à lire Hauts de Roquefort
- Éclairage Public** 12 198 €
 - Rénovation éclairage basse consommation
- Sécurité** 14 451 €
 - Remplacement de poteaux incendie



Près de
2 900 000 €
investis pour votre confort
et votre sécurité

Pour tous 754 171 €

- Aménagement** 280 379 €
 - Extension et entretien du cimetière Pas de l'Aï
 - City stade
 - Jardin d'enfants : réfection des allées et remplacement de structures⁽⁷⁾
 - Création d'une scène de spectacle Jardin des Décades⁽⁸⁾
 - Réhabilitation de la buvette Béraud
 - Pose de bancs Place de Mougins
 - Boîtes à lire groupe scolaire Jean Camp - Layet Boutonnier
- Sécurité** 124 231 €
 - Élagage - abattage
 - Contrôle de l'ensemble des poteaux incendie
 - Panneaux signalétiques
- Bâtiments** 197 373 €
 - Réfection et entretien du Patrimoine (Sacré Cœur / Notre Dame de Canlache)
 - Agrandissement locaux de la Police Municipale
 - Travaux entretien et rénovation thermique de la Gendarmerie
 - Rénovation électrique Pôle Image et Centre Culturel
- Parc des Sports** 152 188 €
 - Rénovation éclairage basse consommation du tennis et du stade
 - Terrassement Génie Civil création de 2 terrains de Padel⁽⁶⁾

Le Centre 672 131 €

- Voirie** 489 279 €
 - Réfection enrobé chemin du Camouyer
 - Revêtement béton désactivé Place de Provence⁽¹⁰⁾
 - Réfection accès parking médiathèque
 - Réfection abords mairie
 - Reprise grilles pluviales RD 2085
 - Création place PMR place de Mougins
 - Reprise de traçages au sol
- Aménagement** 18 435 €
 - Bas-côtés chemin du Camouyer
 - Rond-point des Pouveries
 - Parement en pierre mur RD 2085⁽⁹⁾
 - Accès PMR du parking de la Mairie vers le groupe scolaire
- Éclairage Public** 59 635 €
 - Rénovation éclairage basse consommation chemin Peire Luche, Camouyer, Pignatons pour 86 points lumineux
 - Place de Provence, extérieur cantine et salle Charvet
- Sécurité** 75 498 €
 - Création d'une chicane chemin du Camouyer⁽¹⁶⁾
 - Création 2^{ème} chicane chemin Peire Luche
 - Création bande piétonne
 - Rénovation cheminement piéton chemin des Oisillons
 - Réalisation de trottoir et gardes corps le long de la RD 2085 accès groupe scolaire
 - Création bordures et traçages pour piétons chemin du Camouyer⁽¹¹⁾

Les Terres Blanches 191 809 €

- Voirie** 85 829 €
 - Réfection chaussée traverse des Terres Blanches
 - Aménagement fontaine
 - Réfection enrobé San Peyre et Combe Nicette
 - Élargissement de la chaussée et création bas-côtés pour ruissellement d'eau de la Traverse du Vieux Four
 - Traçages au sol
- Aménagement** 24 762 €
 - Restauration du Puits du Gagai⁽¹³⁾
 - Création de la place Gaston Giraud⁽¹²⁾
- Éclairage Public** 28 267 €
 - Rénovation éclairage basse consommation pour 53 points lumineux : descente de l'Aire de Boules, chemin de la Gorgue, chemin du Trastour
- Sécurité** 52 951 €
 - Création d'une chicane chemin du Trastour
 - Création de trottoir et grilles d'eau pluviales
 - Aménagement piéton chemin des Terres Blanches

Le Colombier 797 252 €

- Voirie** 80 065 €
 - Refection chemin de la Vieille Route
 - Réfection de chaussée chemin de la Charlotte
 - Réfection de chaussée chemin de la Fumade
- Aménagement** 4 525 €
 - Création place Fernand Merle : Jardin-terrain de pétanque⁽¹⁴⁾
- Éclairage Public** 14 000 €
 - Rénovation éclairage basse consommation chemin du Tramway
 - Éclairage solaire chemin du Tour
- Création d'un réseau d'assainissement collectif (financement CASA)⁽¹⁵⁾** 698 662 €





Un nouveau Gymnase

labellisé « **Bâtiment Durable Méditerranéen** », conçu comme un lieu de sport et de convivialité

Roquefort-les-Pins aura bientôt son gymnase. Et quel gymnase ! Annoncé par le Maire, Michel Rossi, lors de ses vœux à la population de début d'année, sa construction va démarrer courant 2025 à proximité de l'école Roger Baud pour une livraison en 2027. Les études avaient été lancées en 2023 et, au vu du descriptif, des plans et des premières esquisses, ce nouveau gymnase, représente bien plus qu'un simple lieu de sport : il porte une révolution à la fois écologique et sociale pour la communauté roquefortoise. Visant le niveau bronze de la labellisation Bâtiments Durables Méditerranéens, il est révélateur de l'engagement écologique de la commune. Une façon de minimiser l'empreinte carbone du

bâtiment et de promouvoir les principes de développement durable. A noter le soin accordé aux détails. Pour l'exemple, des panneaux perforés en bois destinés à gérer l'acoustique viennent renforcer l'aspect chaleureux et naturel de la structure bois. A souligner aussi l'ouverture sur la nature. Le design privilégie une immersion totale dans le paysage environnant. Ainsi, une large baie vitrée offre une vue

se limite pas à ces aspects écologiques. Place bien sûr au sport. Sur une surface de plancher de 2.687 m², le programme intègre un plateau sportif de type C, pour des pratiques multiples

hérents. Les espaces communs, incluant un hall, une billetterie, une brasserie, des vestiaires, des gradins, et des zones de stockage, sont conçus pour favoriser l'accueil et le confort des utilisateurs.

Avec un coût estimé à plus de 8 M€, ce gymnase représente certes un investissement important pour la commune, mais il est appelé à jouer un rôle central dans la vie de la communauté. Il servira aux élèves des écoles pendant les heures scolaires, à tous en dehors et pourra même accueillir des spectacles. Un lieu de sport, de culture, de convivialité. Bref, de vie.

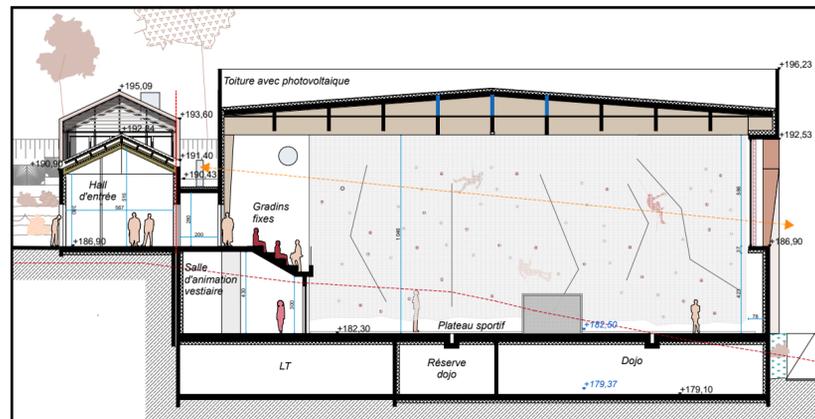
Un mur d'escalade de niveau départemental, destiné à devenir un élément architectural phare, souligne l'ambition de rendre le sport accessible à tous et de diversifier les activités proposées.

panoramique sur la nature. Invitation à la relaxation. Ensuite, la conception ne

Intégration d'un dojo de 200 m²

telles que le basket-ball, le handball, le volley-ball, la gymnastique, le badminton ou encore le footsal. Nous y retrouverons un espace dédié aux arts martiaux qui est une aubaine pour les nombreuses associations déjà présentes sur la commune et tous les ad-

mine, mais il est appelé à jouer un rôle central dans la vie de la communauté. Il servira aux élèves des écoles pendant les heures scolaires, à tous en dehors et pourra même accueillir des spectacles. Un lieu de sport, de culture, de convivialité. Bref, de vie.



Michel Rossi s'engage en signant la **Charte « Le respect »** portée par l'Association Solidarsport, présente au sein de notre département depuis 30 ans. Ce sont 7 valeurs essentielles qui sont portées et soutenues par la municipalité.

La fibre optique : coup d'accélérateur sur le déploiement mais paysages préservés

Piloté par Orange depuis 2019, le déploiement de la fibre optique à Roquefort-les-Pins était initialement prévu pour s'achever en 2020.

Mais où en est-on aujourd'hui ? La question se pose avec d'autant plus d'insistance qu'à l'heure du télétravail et des activités professionnelles à domicile, l'accessibilité numérique représente un enjeu majeur. Comme l'ont été hier l'eau courante et l'électricité.

Réponse : nous restons bien loin du 100%. Quatre ans après cette échéance, nous n'en sommes qu'à 70% de raccordements. Concrètement, 1.152 logements restent à équiper, parmi lesquels environ 900 maisons individuelles. (voir carte)

Pourquoi un tel retard ? D'abord, après plusieurs révisions, l'objectif 2020 a été abaissé à 85%. Un taux qui n'a pas été atteint aujourd'hui, en dépit d'une forte implication de la commune. Car face à ces retards cumulés, même si à l'origine elle n'était pas censée intervenir, elle a mis sur pied une équipe dédiée pour soutenir l'opérateur et accélérer le processus.

Les obstacles se sont toutefois accumulés. L'action a été notamment entravée par le manque de réactivité de l'opérateur et de ses sous-traitants, par une planification incohérente des travaux et par la prolifération de poteaux supplémentaires qui venaient dégrader les paysages. Des installations superflues, dues à des calculs de charges excessifs des câbles. Du même coup, il a fallu arbitrer entre nécessité de modernisation des infrastructures et préservation de la qualité de vie et du paysage. Bonne nouvelle, cette situation

devrait se débloquer. Quelques annonces récentes ont en effet ouvert de sérieux espoirs d'accélération. En premier lieu Orange, qui vient de changer de sous-traitant, s'engage à réaliser 50% du reste à faire dans le courant de l'année 2024, soit la moitié des 1.152 logements qui ne sont pas encore raccordés. La commune lui a donné comme priorité les principales poches non desservies restantes.



Ensuite, face au retard pris dans le déploiement, le Gouvernement a infligé à l'opérateur télécom une grosse pénalité mais surtout l'a mis en demeure de proposer des solutions individuelles dans les cas les plus difficiles : c'est le raccordement à la demande. Il s'agit d'un droit donné à l'utilisateur d'obtenir une solution individuelle à prix non pénalisant. Cette opération sera lancée en septembre 2024. Face à ce déblocage, la commune applaudit tout en restant vigilante. **En juin 2025, elle vise aussi 95% de la population raccordable.** Autre sujet de satisfaction, elle a obtenu d'être intégrée au **groupe pilote des communes qui bénéficieront de la dépose des fils de cuivre à partir de 2027.** La fibre optique remplacera alors définitivement le réseau historique de cuivre. La ténacité de Roquefort-les-Pins aura payé : elle aura la fibre pour tous et gardera la beauté de ses paysages.

Quelle réponse apportez-vous aux administrés qui souhaitent connaître l'avancement du déploiement pour leur habitation ?

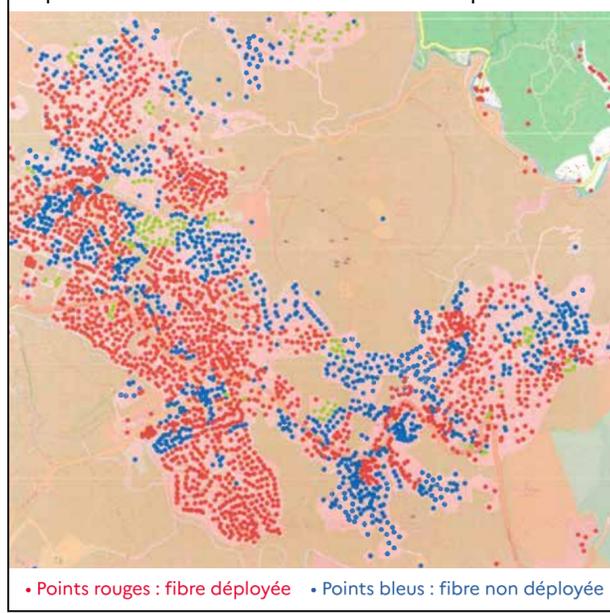
Pouvez-vous nous donner le calendrier d'Orange pour le déploiement de la fibre à Roquefort-les-Pins d'ici à 2026 ?

Le déploiement continue sur Roquefort les Pins et aujourd'hui 3 habitants sur 4 ont la possibilité d'avoir la fibre à leur domicile. En 2023, nous avons produit près de 700 logements sur la commune, nous sommes donc sur la fin du déploiement avec bien entendu, le dernier quart des foyers qui concentre les parties les plus complexes de la commune (en terme d'accès en aérien avec des appuis électriques, de chemins privés, etc...). Le site pour se renseigner sur son adresse reste le même pour suivre l'avancement <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Un nouvel accord entre Orange et le gouvernement signé le 17 mars 2024 prévoit qu'à l'automne 2024, nous pourrions passer à une vision individuelle du déploiement. Ainsi, suivant un processus qui est en cours de définition, chaque habitant qui souhaitera la fibre pourra se signaler et Orange sera à même de le rendre éligible dans les 6 mois (à condition qu'il n'y ait pas de refus de tiers ou de difficultés exceptionnelles de constructions). Nous passerons donc d'une logique de déploiement de la commune à une logique plus chirurgicale à l'adresse.

Nous ferons part à la commune dans l'été de la façon dont vous pourrez vous inscrire dans ce nouveau processus.

Déploiement de la fibre sur la commune de Roquefort-les-Pins



INFOS...

Le dynamisme de la commune nous apporte une offre supplémentaire de professionnels de santé ; nous sommes heureux de les accueillir à l'heure où le désert médical fait rage dans les campagnes. Ces arrivées préfigurent le renforcement de l'offre médicale qui interviendra avec le futur Pôle Médical. Nous y reviendrons dans une prochaine parution.

> Cabinet d'orthodontie

Dr. Alexie Culiez, orthodontiste de l'enfant à l'adulte
138 route du Rouret - 06330 Roquefort-les-Pins
Tél. 04 83 05 66 98 - orthodontieroquefort@gmail.com
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h

> Cabinet d'ophtalmologie Ophtarogue

Dr. Vincent Feuillade, ophtalmologue
56 chemin de Valbois - Bât A - 06330 Roquefort-les-Pins
Accès parking Chemin de Valbois - Crèche les Galo'Pins
Tél. 04 97 05 23 80 - secretariat@ophta-roque.fr
Horaires d'ouverture :
Les mercredis et jeudis de 8h30 à 18h30

> Cabinet de Diététique

Midoli Buisson-Ossona, diététicienne
78 place du Marché - 06330 Roquefort-les-Pins
Tél. 06 79 50 76 12
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30



Gâce à l'implication du Dr. Barrière et du Pr. Darmon, un cycle de conférences permettant l'information d'un plus large public a été mis en place. Les sujets abordés concernent des préoccupations de santé touchant le plus grand nombre dans leur vie quotidienne.

Nous vous y attendons nombreux ! Entrée gratuite.

LE PETIT ROQUEFORTOIS

N°102 | avril 2024



Mairie de Roquefort-les-Pins
Place Antoine Merle - 06330 Roquefort-les-Pins
Tél. 04 92 60 35 00
mairie@ville-roquefort-les-pins.fr
www.ville-roquefort-les-pins.fr

Conception-réalisation : service de communication
Rédaction : Jean-Pierre Largillet & service de communication
Impression : Imprimerie Perfectmix



...PRATIQUES



La commune souhaite apporter aux habitants le plus de services possible pour tous.

• LES PERMANENCES JURIDIQUES DE LA CASA

Deux lundis par mois de 14h à 17h

Les administrés peuvent y trouver des informations sur leurs droits et obligations. Le champ de compétences des juristes couvre le droit du travail, de la famille, les litiges entre particuliers, et ces derniers conseillent les victimes d'infractions sur leurs recours juridiques. Les demandeurs d'aide juridictionnelle seront également accompagnés pour la constitution de leur dossier.

• LA PERMANENCE CONFORT ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT :

Des conseillers du guichet Confort Énergie 06 à votre écoute tous les 3^e mercredi du mois de 9h30 à 12h30

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique, et ainsi faire des économies tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique ? Vous êtes au bon guichet !

• UNE ASSISTANTE SOCIALE

Les mardis et vendredis matin, ainsi que les mercredis après-midi.

Célia Stachowski, assistante sociale itinérante du département des Alpes-Maritimes est disponible pour assister les habitants dans leurs démarches auprès des organismes de protection sociale (Sécurité Sociale, Caisse des Allocations familiales...).

• LE CONCILIEUR DE JUSTICE

tous les vendredis de 14h à 17h.

Marc Borello, vous accompagne pour tous litiges entre particuliers ou avec une société :

- Problèmes de voisinage
- Baux d'habitation
- Litiges de consommation
- Droit rural
- Droit du travail

Sont exclus, le droit de la famille, droit pénal et droit administratif

L'InfoMob' à votre service

L'INFOMOB' vous accueille les :
1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 10h à 12h.
- Place du marché - sous La Halle

Qu'est-ce que c'est ?

Agis 06 a mis en place un bus itinérant pour aider et accompagner les populations sur 3 thèmes majeurs :

• L'information Jeunesse

- Emploi/Formation
- Orientation
- Logement
- Aide à la mobilité internationale

• L'aide Numérique

- Atelier
- Aide aux démarches en ligne
- Aide prise en main

• Vers et dans le logement

- Location Solidaire
- Rénovation
- Aide à l'autonomie
- Adaptabilité du logement



NOUVEAU Cours d'informatique

Tous les 1^{er} mercredi de chaque mois des cours d'informatique gratuits vous sont proposés.

Inscription obligatoire à l'accueil de votre mairie au 04.92.60.35.00.



Le marché sous La Halle du Centre Village du mercredi est très apprécié par les Roquefortois, c'est pourquoi la commune vous propose désormais un marché TOUS les samedis matins.

Ce sont 3 jours de marchés au total à Roquefort-les-Pins :

Mercredi matin :

Place du Marché (centre village)

Jeudi matin :

Parking Notre-Dame (angle route de la Colle sur Loup et de Notre-Dame)

Samedi matin :

Place du Marché (centre village)